

Pétition: Libérez le clown palestinien Mohammed Faisal AbuSakha!

Description

[original_567aa29c47f8a](#)

SIGNEZ la pétition à l'attention de Laurent Fabius:

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_Laurent_Fabius_Liberte_pour_Mohammad_Faisal_Abu_Sakha

à??

[missing_filename](#)

MISE À JOUR DU 31 DÉCEMBRE 2015

Nous sommes scandalisés et très tristes de vous annoncer que notre ami et collègue Mohammad Abou Sakha a été condamné à six mois de détention administrative. Le jugement a été prononcé le 29 décembre mais il est encore possible de faire appel, avec tout votre soutien !

Abou Shakha avec nous !

Nous nous adressons à vous tous, plus que jamais, pour nous aider à le faire libérer en :

- Signant et partageant la pétition lancée en soutien à Abou Shakha

- [La pétition mondiale ici](#) (traduction en français en bas de cet article)
- [La pétition France ici](#)

- Appelant ou envoyant une lettre aux forces d'occupation israéliennes

Vous pouvez trouver un modèle ici

Téléphone : +972-(0)3-697-7957

Fax : +972-(0)3-697-5177

[cogatspokesman\[at\]gmail.com](mailto:cogatspokesman[at]gmail.com)

- Contactant vos députés ou ceux du Parlement européen, des représentants politiques, les ministres des affaires étrangères ou vos missions diplomatiques pour enquêter sur la situation de Mohammed et demandez leur de faire pression sur les autorités israéliennes.

Du monde entier des gens envoient des messages de soutien. Nous vous REMERCIONS beaucoup pour votre solidarité concrète

Nous avons reçu un message d'une amie française : « Hello, je suis vraiment très triste pour Mohammed. Je suis française. Je suis allée dans ton école et j'ai rencontré avec ma fille,

après une représentation. Vous êtes des gens très merveilleux !! Tous !! J'ai signé et envoyé les pétitions. J'espère que Mohammed sera libre et en sécurité très bientôt !! JE VOUS AIME BEAUCOUP ».

Qu'est-ce que la détention administrative ?

La détention administrative en Cisjordanie, excepté Jérusalem Est, est actuellement exercée en application d'une ordonnance de sécurité. Cette ordonnance donne pouvoir au commandement militaire de Cisjordanie de détendre une personne pour une durée maximum de six mois, quand il y a de bonnes raisons de croire à « qu'une certaine personne doit être détenue pour des raisons de sécurité dans la région ou de sécurité publique ». Les commandants militaires peuvent détendre l'ordonnance de détention pour une deuxième période de six mois. L'ordonnance ne précise pas quelle serait la durée cumulée maximum de détention administrative d'une personne, ce qui permet à la détention de se prolonger à l'appréhension. (Source : [Bâtselem](#)).

Israël prétend que la détention administrative des résidents de Cisjordanie est pratiquée uniquement comme mesure impulsive de sécurité et que la décision de détendre administrativement une personne n'est prise que lorsque les procédures judiciaires ordinaires ou des mesures de détention moins sévères ne permettront pas d'éviter le danger que présente la personne. Pour autant, ces affirmations ne reflètent pas la façon dont Israël use de la détention administrative dans les territoires occupés. En pratique, [Israël viole le droit international et fait un usage inapproprié du pouvoir donné au commandement militaire dans le cadre de l'ordonnance de détention administrative](#).

Clairement, dans le cas de Mohammed AbouSakha, prétendre à une menace sur la sécurité dans la région ou sur la sécurité publique est ridicule et n'a aucun fondement. AbouSakha enseigne le cirque et le pratique. Il est impliqué à plein temps dans ces activités depuis 7 ans. Il est complètement fou d'incarcérer un clown pour le délire de faire rire les enfants.

Partagez s'il vous plaît votre appel à agir aussi largement que possible !!!

Vous trouverez tous les détails sur la page facebook : freeabusakha

Merci beaucoup et malgré tout, nous vous souhaitons à tous une bonne année et plus de justice pour les Palestiniens et pour tous les réfugiés du monde !

»

Article mis à jour le 22 décembre 2015

Aujourd'hui, 22 décembre, Mohammed AbouSakha a été mis en détention administrative par le tribunal militaire de Salem, mais sans qu'une accusation n'ait été formulée son encontre. La détention administrative peut aller de trois mois à l'infini, sans qu'aucune inculpation ne soit nécessaire.

L'ordre de détention sera signé dans les 72 heures. Nous devrions pouvoir y changer quelque chose si beaucoup d'attention et de pression viennent de l'extérieur.

Depuis le 1er octobre, des centaines de jeunes Palestiniens ont été arrêtés

Aussi avons nous besoin que vous agissiez :

- Contactez des députés de l'Assemblée Nationale ou des députés européens, des représentants politiques, le ministre des Affaires Étrangères ou la mission diplomatique. Ils peuvent poser des questions sur la détention illégale et arbitraire de Mohammed Faisal AbouSakha.
- Contactez les media pour y relater ce qui arrive à un formateur et artiste de cirque arbitrairement détenu et pour informer de l'usage illégal de la détention administrative sans inculpation.
- Partagez cette déclaration et appelez tous vos contacts à agir. Twitter, Facebook, mails!
- Organisez une action devant l'Ambassade ou le Consulat d'Israël. Faites un événement, une manifestation.

Faites advenir un miracle de Noël pour Mohammed, pour ses amis, ses Amis, et pour le cirque et sa famille.

Nous vous remercions du fond du cœur pour tout votre soutien et pour des actions concrètes. Maintenant nous dépendons de vous

Birzeit, le 21 décembre 2015

Le formateur et artiste de l'école palestinienne de cirque détenu par les forces d'occupation israéliennes

Lundi dernier, le 14 décembre, des soldats israéliens ont arrêté Mohammad Faisal AbouSakha, un membre de la famille du cirque de 23 ans, au checkpoint de Zaatara, alors qu'il allait de sa maison familiale de Jérusalem à Ramallah pour assister à un concert. Cela fait maintenant une semaine que Mohammad est détenu, dans des centres de détention militaires de Cisjordanie. Les Palestiniens qui sont arrêtés dans le cadre du droit militaire israélien sont particulièrement exposés à une violence physique et psychologique, à des transferts et à des interrogatoires musclés, souvent menés dans le but d'obtenir de faux aveux.

Mohammad fait partie de l'école palestinienne de cirque depuis 2007, où il a d'abord étudié puis est devenu formateur et acteur à plein temps en 2011. Mohammad est très passionné par son travail de formation générale et par les programmes sociaux de l'école en particulier. Il est connu pour sa capacité magique à faire apparaître des sourires sur tous les visages. Sa vie tout entière est dédiée au cirque.

Il a été arrêté sans aucune raison et aucune accusation n'a été prononcée à son encontre.

Le 22 décembre il (sera) entendu par un tribunal militaire où il peut être mis en détention administrative. La détention administrative est une procédure permettant à l'armée israélienne de maintenir des prisonniers au secret sans les inculper ni leur donner droit à un procès.

Nous condamnons fermement la détention arbitraire de notre collègue et ami et vous demandons de vous joindre à nous en solidarité pour obtenir la libération de Mohammad AbouSakha afin qu'il puisse revenir et être avec ses étudiants, ses collègues et sa famille.

Palestinian Circus School

Birzeit / Palestine

Telefax : +970 2 2812000

Mail : info chez palcircus.ps

Website : www.palcircus.ps

Facebook : The Palestinian Circus School

Twitter : PalestineCircus

Pourquoi câ??est important

â?#â??FREEABUSAKHA

LETTRE aux Forces de DÃ©fense israÃ©liennes

TÃ©lÃ©phone: +972-(0)3-697-7957

Fax: +972-(0)3-697-5177

cogatspokesman@gmail.com

Nous appelons Ã la libÃ©ration immÃ©diate de lâ??enseignant et artiste de cirque palestinien Mohammed Faisal AbuSakha, arrÃ©tÃ© par lâ??armÃ©e israÃ©lienne le lundi 14 dÃ©cembre au checkpoint de Zaatara oÃ¹ il passait en taxi en allant de chez lui Ã JÃ©nine Ã son lieu de travail de Ramallah pour assister Ã un concert. On lui a demandÃ© de sortir du vÃ©hicule et il a Ã©tÃ© emmenÃ© Ã un centre de dÃ©tention militaire.

Le lundi 22 dÃ©cembre, il a Ã©tÃ© condamnÃ© Ã de la dÃ©tention administrative par un tribunal militaire, sans quâ??aucune accusation ne lui soit opposÃ©e. La dÃ©tention administrative est une procÃ©dure qui permet Ã lâ??armÃ©e israÃ©lienne de garder indÃ©finiment des prisonniers au secret sans inculpation ni possibilitÃ© dâ??avoir un procÃ©s. Son ordre de dÃ©tention est actuellement en cours de rÃ©vision par le tribunal militaire dâ??Ofer en Cisjordanie. Sâ??il est confirmÃ©, Mohammed sera sujet Ã six mois de dÃ©tention, sans inculpation ni procÃ©s, renouvelable Ã lâ??infini.

La pratique israÃ©lienne de la dÃ©tention administrative Ã Ã©tÃ© condamnÃ©e Ã plusieurs reprises par le Bureau des Droits Humains de lâ??ONU et par le ComitÃ© des Droits Humains qui supervise la mise en Åuvre de la Convention Internationale sur les Droits Civils et Politiques, ratifiÃ©e par IsraÃ©l.

Des milliers de gens et dâ??organisations de par le monde sont aux cÃ´tÃ©s de Mohammed AbuSakha, un clown, un artiste, une Åme merveilleuse qui a la passion de faire rire les gens et dâ??apprendre les arts du cirque aux enfants pour leur offrir un bel avenir.

Lisez ici la dÃ©claration de lâ??Ã©cole de cirque oÃ¹ Mohammed a Ã©tudiÃ© depuis 2008 et oÃ¹ il est employÃ© depuis 2011.

<http://www.palcircus.ps/en/content/freeabusakha-trainer-and-performer-palestinian-circus-school>

Le monde est avec Mohammed contre cette injustice.

Une vidéo: <https://vimeo.com/149882225>

Traduction: SF pour l'Agence Media Palestine

SIGNEZ la pétition ICI:

https://secure.avaaz.org/en/petition/Israeli_Defense_Forces_Free_circus_trainer_and_artist_Mohammed

date création
2016/01/01